



CODE D'ÉTHIQUE 2009-2010

PARENT OU TUTEUR

Il est important qu'une coopération étroite existe entre les parents, l'école et le sport. Les parents impliqués dans le développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur bien-être et le savoir des valeurs éducatives offertes dans le sport. Elles doivent donc coopérer dans l'utilisation de hockey comme un véhicule pour l'éducation et d'expression pour que leurs enfants bénéficient de sa pratique.

- Je ne forcerai pas mon enfant à jouer au hockey.
- Je me rappellerai que mon enfant joue au hockey pour son propre plaisir, et non pour le mien.
- J'encouragerai mon enfant à respecter les règles et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence.
- J'enseignerai à mon enfant qu'il est aussi important de donner le meilleur de soi-même que de gagner, de sorte qu'il ne sera jamais déçu par le résultat d'un match.
- Je donnerai chaque fois à mon enfant le sentiment qu'il est un gagnant en le félicitant pour sa sportivité et sa persévérance
- Je ne ridiculiserai jamais ni n'agresserai verbalement mon enfant parce qu'il a commis une erreur ou perdu une compétition
- Je me rappellerai que les enfants apprennent par l'exemple et j'applaudirai autant lorsque les membres de l'équipe de mon enfant ou ceux de l'équipe adverse jouent bien.
- Je ne mettrai jamais en doute le jugement ou l'honnêteté des officiels en public.
- J'appuierai tout effort visant à supprimer la violence verbale et physique dans les matchs de hockey destinés aux enfants.
- Je respecterai les entraîneurs, gérants, directeurs, officiels, et tous autres bénévoles qui donnent de leur temps pour permettre à mon enfant de jouer au hockey et je leur témoignerai de la gratitude.